Communiqué de presse 19/11/2026

La Poste et GLS - Nouveau leader de la livraison de colis en Allemagne, quoi de neuf pour les salariés des activités postales ?

Consolidation du marché allemand, augure d'une nouvelle vague de transformations postales en Europe

Hier, les Groupes General Logistics Systems (GLS) - *Daniel Křetínský, Royal Mail* - et La Poste ont annoncé la création d'un « *nouveau leader de la livraison en Allemagne* ». C'est par l'entreprise DPD Deutschland - DPD pour ***D****ynamic* ***P****arcel* ***D****istribution*, anciennement ***D****eutscher* ***P****aket* ***D****ienst* - de sa holding Geopost, que le Groupe La Poste a opéré une joint-venture d'une grande envergure.

Était-il besoin que la PDG du Groupe La Poste dans les heures suivant la décision de son Conseil d'Administration, précise par voie de presse, que ce *deal* s'inscrit parfaitement dans son plan stratégique « *Succeed Together - Ambitions 2031* » ?! Cet état de fait n'a pas échappé à la CGT qui a seule voté « contre » lors de la consultation.

Alors que les effectifs de l'entreprise DPD Deutschland avaient déjà subi une réduction de près de 15% en 2023, passant de 9600 postes en interne, à aujourd'hui 8000 environ, nous avons toutes les raisons de penser qu'un des premiers effets de ce rapprochement sera une nouvelle baisse importante des effectifs par des licenciements massifs. Les salariés et leurs organisations syndicales allemandes avaient eu en guise de motif économique, la nécessité de ces licenciements pour redresser des comptes de l'entreprise DPD Deutschland à horizon 2026. Nous voyons aujourd'hui ce qu'il en est.

Aux près de 8000 salariés de DPD Deutschland, s'ajoutent les 11000 chauffeurs-livreurs qui prestent quotidiennement sur le réseau via des entreprises sous-traitantes, les 9000 salariés de GLS et les près de 9000 chauffeurs-livreurs sous-traitants à qui l'intégralité de la livraison finale de cette entreprise est confiée. L'impact social qui concerne 37000 salariés est donc considérable.

Le Groupe La Poste réalise une « triple bande » dans un simulacre de concurrence « libre et non faussée » !

D'abord, l'opération permet au Groupe de mettre ses « comptes à zéro » en Allemagne et sans dépenser un euro ! Un tour de force qui appelle à se demander ce que les deux partenaires ont véritablement négocié dans leur pacte d'actionnaires (NDLR)…

Cet épisode s'inscrit dans une volonté, non pas de concurrencer à échelle européenne l'acteur ultra dominant du marché allemand qu'est le Groupe DHL, mais de rivaliser directement avec un autre opérateur, célèbre géant mondial - a*ujourd'hui 2ème opérateur sur le plus grand et profond des marchés du colis de toute l'Europe* - qui n'est autre qu'Amazon ! Dépassant ainsi le 3ème, Hermes du Groupe Otto, bien connu du Groupe La Poste également, et auquel ce dernier avait échoué en 2020 en proposant, la création d'une coentreprise en prenant le contrôle majoritaire des activités allemandes. Des années après, La Poste réussit donc enfin « son coup » avec ce projet du nom de code « Göttingen », évocateur de la réconciliation entre la France et l'Allemagne, oui… sauf pour les salariés du secteur pour qui, il devient de plus en plus difficile d'envisager une paix durable avec leurs employeurs privatisés qui leur mènent une guerre féroce de marché.

La densité des deux réseaux superposés avec leurs infrastructures et main-d'œuvre va créer une multitude de « doublons » qui nous font craindre pour l'emploi. Le Groupe La Poste porte l'entière responsabilité des conséquences sociales néfastes qui pourraient survenir à la suite de ce rapprochement. La CGT exige qu'aucun licenciement direct ou indirect ne résulte de ce rapprochement et que les salaires et l'ensemble des droits et garanties collectives des salariés soient maintenus ou harmonisés à partir du « mieux-disant » social. Nos organisations syndicales française et allemande y veilleront ensemble.

La CGT FAPT a apporté tout son soutien aux salariés concernés en s'adressant le jour-même au syndicat allemand Unifié des Services postaux, d'expédition et de logistique ver.di. Une expression et des actions communes sont en cours d'élaboration, dans le cadre d'UNI Post & Logistics.

En France, la CGT appelle les salariées des activités postales et de télécommunication à se mobiliser et manifester pour les salaires, les conditions de travail et le service public, le 1er décembre.

Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr